

Master 2 – Parcours Ingénierie de la cohésion sociale et urbaine

Cours de spécialisation – M2 ICSU – Semestre 9 – 2 UE au choix

Réflexions sur les enjeux de la transition - Olivier Cousin (Sociologie) – 18h

Ce séminaire constitue la première étape d'un programme de recherche en cours. Il est l'occasion de débroussailler le terrain et de se socialiser avec la littérature existante. Ce qui signifie ouvrir des pistes les plus larges possibles afin de cerner l'objet et définir un angle d'observation pour arrêter une problématique. C'est donc la phase 0 d'une recherche, le point de départ de toute démarche à l'origine de tout nouveau projet, surtout quand le sujet n'est pas familier au chercheur.

Le point de départ est celui d'une interrogation sur les enjeux liés à la transition écologique. Vox, nom du programme, tente de comprendre pourquoi les experts, les militants, et les acteurs de la transition ne sont pas entendus. Pourquoi, alors que la non durabilité et la vulnérabilité des modèles existants sont avérées, que le réchauffement climatique ou la destruction de la bio-diversité est une réalité que chacun peut éprouver, domine le sentiment d'une société qui résiste voire recule, comme le montrent les décisions politiques réintroduisant par exemple les pesticides ou mettant fin aux Zones à faibles émissions (ZFE) ? Pour cela le programme de recherche interroge quatre grands domaines, l'agriculture, la mobilité, l'urbanisme et le travail. Pourquoi, les experts, les scientifiques, les militants ou les politiques de ces domaines qui s'engagent pour la transition ne sont pas entendus ?

Le séminaire traitera un des aspects du programme de recherche, celui qui concerne le travail, ou plus exactement le monde de la production des biens et de services. Avant de tenter de traiter de la question de l'impuissance des acteurs de la transition, le séminaire cherchera à inscrire le travail et ses modèles productifs dans le cadre de la problématique des enjeux liés à la transition. Plusieurs axes seront ainsi abordés rendant compte à la fois des conséquences des modèles productifs sur les enjeux environnementaux et des utopies qui ont accompagné, et continuent de le faire, le travail et l'idée de progrès.

Le séminaire, en cours de construction, consacra chacune des séances à un des thèmes reliant travail et transition : capitalocène, progrès, lutte environnementale et syndicale...

Les modalités d'évaluation du séminaire seront discutées lors de la première séance. Elles s'appuieront probablement sur deux exercices : la réalisation d'exposés croisés à partir d'une liste d'articles venant compléter le contenu du cours ; la réalisation d'un essai critique sur ce thème de la transition en lien avec les mémoires réalisés par les étudiantes et les étudiants lors de leur deuxième année de master.

Un plan du séminaire et des séances, ainsi que les références bibliographiques mobilisées, seront mis à disposition sur Moodle.

Sociologie du capitalisme - Antoine Roger (Sciences Po) – 18h

Le cours vise à dépasser les lignes de démarcation communément tracées entre la *sociologie économique* (construction de la valeur marchande ; construction de la confiance dans les transactions marchandes ; conditions de la coordination des conduites économiques), *l'économie politique comparée* (relations entre Etats et marchés ; comparaison de différentes « variétés de capitalisme » construites à l'échelle nationale) et la *sociologie politique* (construction et entretien des relations de pouvoir ; processus de politisation et de dépolitisation ; légitimation et délégitimation des institutions). L'éclairage est porté sur la dynamique historique et sur les évolutions contemporaines du capitalisme, appréhendé comme un mode d'organisation dans lequel les échanges reposent sur la recherche du profit matériel.

Sociologie des mouvements sociaux – Delphine Thivet (Sociologie) – 18h

Pourquoi et comment se mobilise-t-on ? Dans quelles conditions un mouvement social émerge-t-il, se structure-t-il et évolue-t-il ? Comment enquêter en tant que sociologue sur les mobilisations collectives et en saisir la complexité ? Ce séminaire explorera les dynamiques de l'action collective et des mouvements sociaux. Il s'agira d'en caractériser les formes, d'en comprendre les ressorts et d'en analyser les processus, y compris ceux menant à la démobilisation ou à l'émergence de contre-mobilisations. Toute mobilisation s'inscrit en effet dans un jeu d'interactions où se déploient également des formes de résistance, de répression ou d'opposition. Nous interrogerons également les transformations contemporaines de l'action collective, en examinant les continuités et ruptures entre « anciens » et « nouveaux » mouvements sociaux, ainsi que les différents cycles et différentes échelles de mobilisation, du local au global. Une attention particulière sera portée aux effets des technologies numériques et des plateformes de communication sur les modes d'organisation, de diffusion et de participation militante. L'analyse portera également sur les logiques sociales qui façonnent les mobilisations collectives : rapports sociaux de classe et de genre, opportunités politiques, répertoires d'action (manifestations, grèves, désobéissance civile, activisme numérique, etc.), ainsi que les dynamiques relationnelles entre militant·es, organisations et collectifs.

Le séminaire s'appuiera sur les principales théories et concepts de la sociologie de l'action collective, issus des traditions francophone et anglophone, en dialogue avec des études de cas empiriques variées, à travers différentes périodes historiques et aires géographiques. Enfin, une réflexion méthodologique sera menée sur les enjeux et défis de l'enquête sociologique en contexte militant : accès au terrain, construction du « droit d'entrée », gestion de la posture du ou de la chercheur·e face à l'engagement, effets du numérique sur la production de données et limites de l'objectivation.

Une bibliographie ainsi qu'un plan détaillé des séances seront mis à disposition des étudiant·es.

Ethnographie politique – Ronan Hervouet

Ce cours/séminaire présente des manières d'aborder le politique à partir de méthodes ethnographiques. L'objectif est de saisir le politique « par le bas » (Thompson) ou « au ras du sol » (Revel).

Sociologie du droit - Tonya Tartour (Sciences Po) – 18h

La référence au(x) droit(s) est omniprésente dans nos sociétés, dites modernes, fondées sur la domination légale-rationnelle mise en avant par Max Weber. Loin de considérer que les avocats et les juges sont les seuls les acteurs à avoir affaire au droit au quotidien, le cours vise à identifier la pluralité des rapports au(x) droit(s) et des espaces sociaux du droit. Symbolisé et agissant tantôt sous la forme d'articles de loi et de décisions de jurisprudence, tantôt dans la matérialité quotidienne des panneaux de circulation routière, des versements de la Caisse d'allocations familiales ou encore des horaires de travail, le droit se présente comme un système de régulation intégré parmi d'autres et particulier à la fois.

Ce cours n'est pas un cours de droit ; il s'intéresse aux manifestations du et des droit(s) comme objets d'analyse dans une perspective sociologique et avec les apports des autres disciplines que sont l'histoire et l'anthropologie. Il ne nécessite donc aucune connaissance technique et spécialisée préalable.

Ce séminaire est pensé comme à destination des étudiant-es de M2 Sociologie et science politique comparée mais il est ouvert aux étudiant-es venant d'autres formations. Il est conçu comme un atelier de recherche permettant à chaque étudiant-e d'avancer dans la réalisation de son mémoire. Le cours est organisé en 6 séances de 3h. Cinq séances abordent des grandes notions et questions de la sociologie et de l'anthropologie du droit (voir plan du cours). Une dernière séance est un atelier méthodologique au cours duquel les sources de la sociologie du droit sont présentées ainsi que la manière dont le droit peut être saisi comme source et ressource dans des recherches qui ne l'interrogent pas frontalement.

Modalité d'évaluation : Projet individuel. Penser la dimension juridique et judiciaire du projet de recherche.

Séance 1 – Introduction générale. Le Droit comme langage de l'État ? Institutions, acteurs et pouvoir. La séance commence par un tour de table lors duquel chaque participant-e au séminaire présente son projet de mémoire prévisionnel.

Séance 2 – Produire et écrire le droit. Professions et organisations intermédiaires.

Le marché et les acteurs privés dans la production du droit.

Séance 3 – La politique des droits et l'*arme du droit*. Mouvements sociaux et mobilisation du droit.

Séance 4 – A-t-on conscience du droit ? Introduction aux *legal consciousness studies*.

Séance 5 – Atelier méthodologique. Comment intégrer le(s) droit(s) dans mon projet de mémoire.

Séance 6 – Droits comparés et approches anthropologiques du droit. (In)formalité et systèmes de droit concurrents.